

DELIBERATION N°2025/30

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 12

SEANCE DU VENDREDI 29 AOUT 2025

Présents : José NUNES, Maire, M. Christophe MAURIES, premier adjoint, Mme Marie-Florence FARAL, deuxième adjointe, M. Didier MAHOUX, troisième adjoint, Mme Catherine AURIOL, M. Thierry CAUSSE, M. Pierre MONTENEGRO, M. Thierry ZANARDO et Mme Hélène VA, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Nicolas CAUSSE, conseiller municipal à M. Thierry CAUSSE, conseiller municipal.

M. Mathieu LAFON, conseiller municipal à M. Didier MAHOUX, troisième adjoint.

M. Laura GANSEMAN, conseillère municipale à M. Christophe MAURIES, premier adjoint.

Absents : M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjoint, M. Julien AMALRIC et Mme Sabine GORSSE, conseillers municipaux.

Madame Marie-Florence FARAL est nommée **secrétaire de séance**.

Date de la convocation : 25/08/2025

Date d'affichage : 25/08/2025

OBJET : Transfert de la voie Impasse des Vignes dans la compétence voirie de la Communauté de Communes Laurécois Pays d'Agout.

Après transfert de la voie Impasse des Vignes du domaine privé au domaine public de la commune, M. le Maire propose de transférer la portion de voie concernée dans la compétence voirie de la Communauté de Communes Laurécois Pays d'Agout afin de leur en céder l'entretien.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- ACCEPTE la proposition de M. le Maire,
- AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ce transfert.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

José NUNES




Le secrétaire de séance,

Marie-Florence FARAL

